



8 - Rue Pontpierre - 71330 SAINT GERMAIN DU BOIS  
Tél. : 03.85.72.02.19 Fax : 03.85.72.39.66  
Email : ccb71@orange.fr

## ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 27 MAI 2021  
A BOUHANS

Nombre de membres du conseil communautaire : 34  
Nombre de membres présents : 29  
Absents avec pouvoir : 03  
Absents : 02

- Mr BOUSQUET débute la réunion en remerciant les membres présents.
- Mr FICHET remercie la présence de Mme ZAIDI, Trésorière et la presse. Il présente également les excuses de Mme DOMS Sabine (pouvoir donné à Mr JACQUARD), Mme SAVOY Marion, Mr PAPIN Jean Pierre, Mr CHAUX Florent (pouvoir donnée à Mme ROBELIN), Mr FROMONT Jean Michel (pouvoir donné à Mme CHANUSSOT).
- Mr FICHET propose Mr VILAIN comme secrétaire de séance: proposition adoptée par l'assemblée.
- Approbation du compte rendu de l'assemblée du 13 avril 2021: adoption à l'unanimité

### QUESTIONS A TRAITER :

- Compte de gestion 2020 : Il est indiqué aux conseillers que le compte de gestion est identique au compte administratif. Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité des membres présents.
- Compte administratif 2020 :
  - o Le résultat général de l'année 2020 laisse apparaître un excédent global de 331 713.48 €. Les restes à réaliser en dépenses représentent 481 913.00 € et 434 694.00 € en recettes.
  - o Le budget principal fait apparaître un excédent de 640 384.34 €.
  - o Le budget annexe de la pépinière d'entreprises présente un résultat négatif de -53 723.73 €. Le budget annexe de la ZA de la Chaigne fait apparaître un résultat négatif de -139 077.65 €. Le budget annexe des ZA de Mervans et Saint Germain du Bois fait apparaître un résultat négatif de -39 870.29 €. Le budget annexe des Cellules commerciales à Mervans fait apparaître un résultat négatif de -75 999.19 €. Mr FICHET sort de la salle avant le vote. A l'unanimité, le compte administratif 2020 est adopté.
- SIA de Curage de la Guyotte : Dans son assemblée générale du 08/04/2021, le syndicat a révisé ses statuts. Il est demandé à la CCB71 de délibérer sur ces nouveaux statuts et de désigner les délégués pour la communauté de communes, à savoir, 10 délégués titulaires et 10 délégués suppléants. Après présentation des nouveaux statuts et délibération, les délégués acceptent ces nouveaux statuts et choisissent les délégués suivants :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
FICHET Didier	CORPET Michel
VIEUX Jean Claude	CHAUX Florent
CAVARD Jean Paul	PILETTE Francis
PARADIS Laurent	DRIVON Philippe
NALTET Jean Luc	GRAS Jean Jacques
PUGEAUT Françoise	COLAS Cyril
BERLEMONT Thierry	DESBOIS Quentin
DOMS Sabine	LEMAIRE Nathalie
VILAIN Nicolas	CEVRERO Daniel
COULON Robert	COLAS Daniel

- OPAH : Il a été décidé lors d'une précédente assemblée générale de la communauté de communes, la réalisation d'une OPAH (Opération Programmées d'Amélioration de l'Habitat) sur son territoire. Pour la réalisation de cette OPAH, une étude doit être réalisée. Un organisme (SOLIHA Jura Saône et Loire) a été contacté et le montant prévisionnel de l'étude est de 35 000€. Des aides peuvent être demandées pour cette étude. Les délégués acceptent la proposition de l'organisme contacté et autorisent le président à demander les aides disponibles.
- Comptes rendus divers :
  - o Commission économique : La commission a validé la location d'un atelier à la ZA de la Chaigne pour une entreprise de nettoyage de véhicule ainsi qu'une location d'une cellule commerciale à Mervans pour un informaticien.
  - o Commission enfance jeunesse : Le compte rendu de la réunion du 11 mai 2021 est présenté aux délégués. Suite à cette réunion, il est proposé de tester un nouveau prestataire pour l'élaboration des repas du centre de loisir. Il est également proposé d'appliquer un tarif dégressif du centre de loisir en fonction du nombre d'enfants d'une même fratrie, à savoir, 1<sup>er</sup> enfant plein tarifs, 2<sup>ème</sup> enfant -0.50€, 3<sup>ème</sup> enfant -1€. Il est également proposé d'appliquer un forfait de 1€ par jour pour le bus et 1€ pour la garderie, par enfant. Ceci dans le but de sensibiliser les parents qui inscrivent leurs enfants au bus ou à la garderie mais qui n'utilisent pas le service. Ces propositions sont adoptées par les délégués.
  - o Commission communication : Le compte rendu de la réunion du 28 avril 2021 est présenté aux délégués. Ont été abordés, le contrat sur les agendas qui arrive à son terme, le renouvellement du mini-bus dont la mise à disposition arrive à échéance en novembre 2021, l'évolution du site internet ainsi que la demande de devis pour des produits publicitaires (T-shirt, stylo,...).
  - o Commission voirie : La livraison d'enrobé à froid a été effectuée. Suite à l'appel d'offre lancé pour le choix de la nouvelle entreprise en charge des travaux de voirie sur le territoire de la communauté, l'entreprise Colas France a été retenue. La notification du marché va donc être effectuée suivie par l'organisation d'une réunion avec les délégués de la voirie. Le début des travaux est prévu courant juin.
- Projet micro-crèche à Thurey : Le nouveau projet de micro-crèche sur la commune de Thurey est présenté aux délégués par l'intermédiaire de documents graphiques (plan de masse, intérieur). Ce projet consiste à un agrandissement du bâtiment existant qui accueille actuellement une antenne de la bibliothèque de la communauté. Les délégués acceptent ce nouveau projet présenté.

- Démission Vice-Président : Suite à la démission du Vice-Président en charge du développement économique, il convient de procéder à une élection d'un nouveau Vice-Président en charge du développement économique. Mr NALTET Jean Luc et Mr PIMENTEL Yoann se portent candidats à cette élection. Après une présentation effectuée par les candidats sur leurs projets, un vote à bulletin secret est réalisé. Après dépouillement, Mr NALTET obtient 21 voix, Mr PIMENTEL obtient 7 voix, et 4 bulletins blancs. Mr NALTET est élu Vice-Président de la communauté de commune et sera en charge des missions sur le développement économique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire de séance

Nicolas VILAIN